

STATEC


Population
et emploi

ÉDITION 2023

LA DÉMOGRAPHIE LUXEMBOURGEOISE EN CHIFFRES



IMPRESSUM

Responsable de la publication
Dr Serge Allegrezza

Auteurs

Charlie Klein
François Peltier

Cette publication a été réalisée par l'unité "Population et Logement". Le STATEC tient à remercier tous les collaborateurs qui ont contribué à la réalisation de cette parution.

Date de clôture statistique :

Juillet 2023

ISSN 2738-9464

STATEC

Institut national de la statistique et des études économiques

Centre Administratif Pierre Werner
13, rue Erasme
L - 1468 Luxembourg-Kirchberg
+352 247 - 84219

info@statec.etat.lu

www.statistiques.lu

© Photos: Freepik - Shutterstock

La reproduction totale ou partielle est autorisée à condition d'en citer la source.

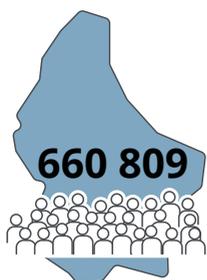
ÉDITION 2023

LA DÉMOGRAPHIE LUXEMBOURGEOISE EN CHIFFRES



01	Population	6
02	Naissances et décès	20
03	Mariages et divorces	26
04	Acquisition de la nationalité luxembourgeoise	30
05	Migrations internationales	34
06	Migrations internes	40
07	Les Luxembourgeois à l'étranger	44
08	Le Luxembourg en comparaison européenne	46

Population au 1^{er} janvier 2023 :



dont



332 444 hommes

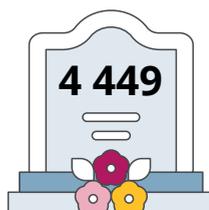


328 365 femmes

en 2022



Naissances vivantes

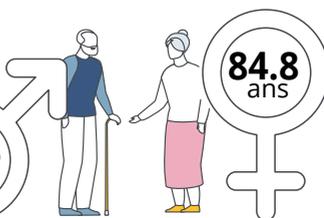


Décès

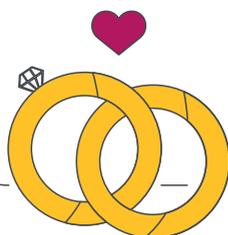
Espérance de vie
à la naissance :



pour les hommes



pour les femmes



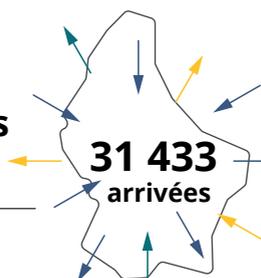
Naturalisations :
10 499 dont



5 350 résidents

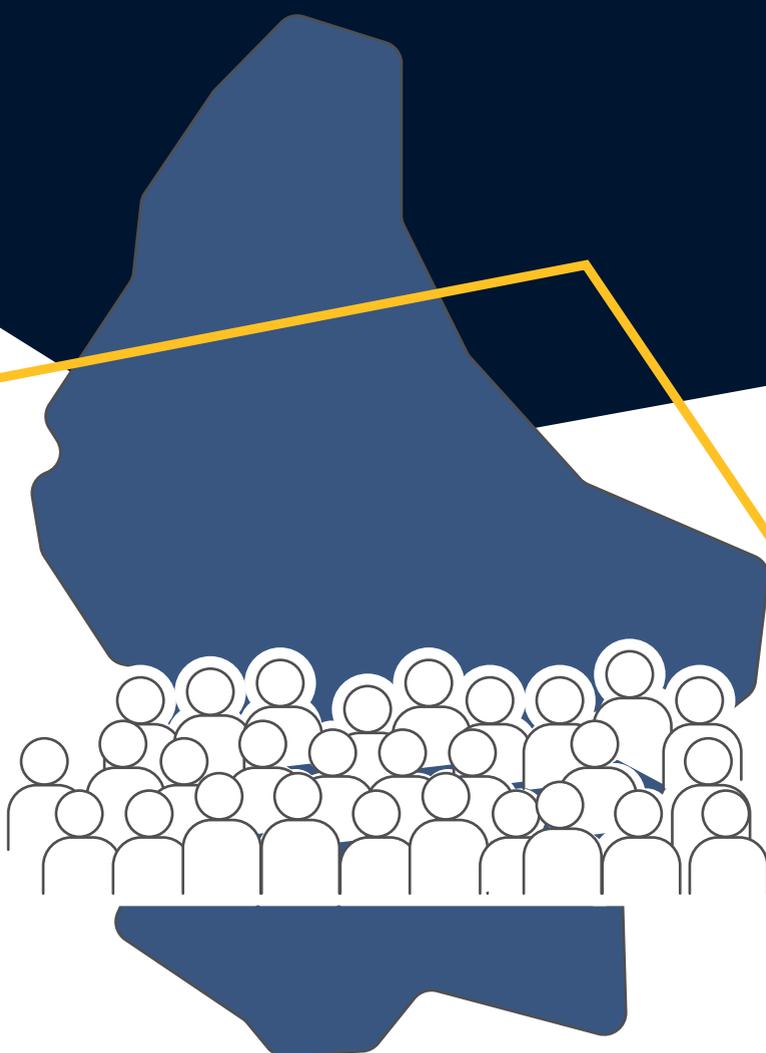
5 149 non-résidents

Immigrations
et émigrations



17 227 départs

1. POPULATION



États des lieux

Au 1^{er} janvier 2023, le Luxembourg comptait 660 809 habitants, soit 15 412 de plus qu'en 2022 (+2.4%). Depuis 1981, la population du Luxembourg a augmenté de 81%.

■ Tableau 1 : **Population du Luxembourg – États des lieux**

	1981	1991	2001	2011	2023
Total	364 602	384 634	439 539	512 353	660 809
Femmes	186 733	196 064	222 998	257 386	332 444
Hommes	177 869	188 570	216 541	254 967	328 365
Nationalité					
Luxembourgeois	268 813	269 269	277 254	291 831	347 402
Etrangers	95 789	114 152	162 285	220 522	313 407
Inconnu	-	1 213	-	-	-
Part des étrangers	26.3%	29.4%	36.9%	43.0%	47.4%
Classe d'âges					
0-19 ans	95 446	87 861	107 930	119 173	139 087
20-39 ans	111 849	124 841	133 651	144 339	194 818
40-64 ans	107 761	116 886	136 888	177 099	228 684
65-79 ans	41 351	38 596	48 044	52 014	72 274
80 ans et plus	8 195	11 702	13 026	19 728	25 946
Inconnu	-	4 748	-	-	-
Etat civil					
Célibataire	143 784	154 411	185 256	227 012	302 062
Marié(e)	180 702	186 111	202 252	216 613	252 941
Pacsé(e)	-	-	-	6 364	27 335
Divorcé(e)/ Séparé(e)	11 764	15 188	22 219	33 660	47 084
Veuf/ve	28 352	28 924	28 026	28 244	27 706
Inconnu	-	-	1 786	460	3 681
Densité de population (hab./km²)					
	141.0	148.7	169.9	198.1	255.5

Source : STATEC sur base du RNPP

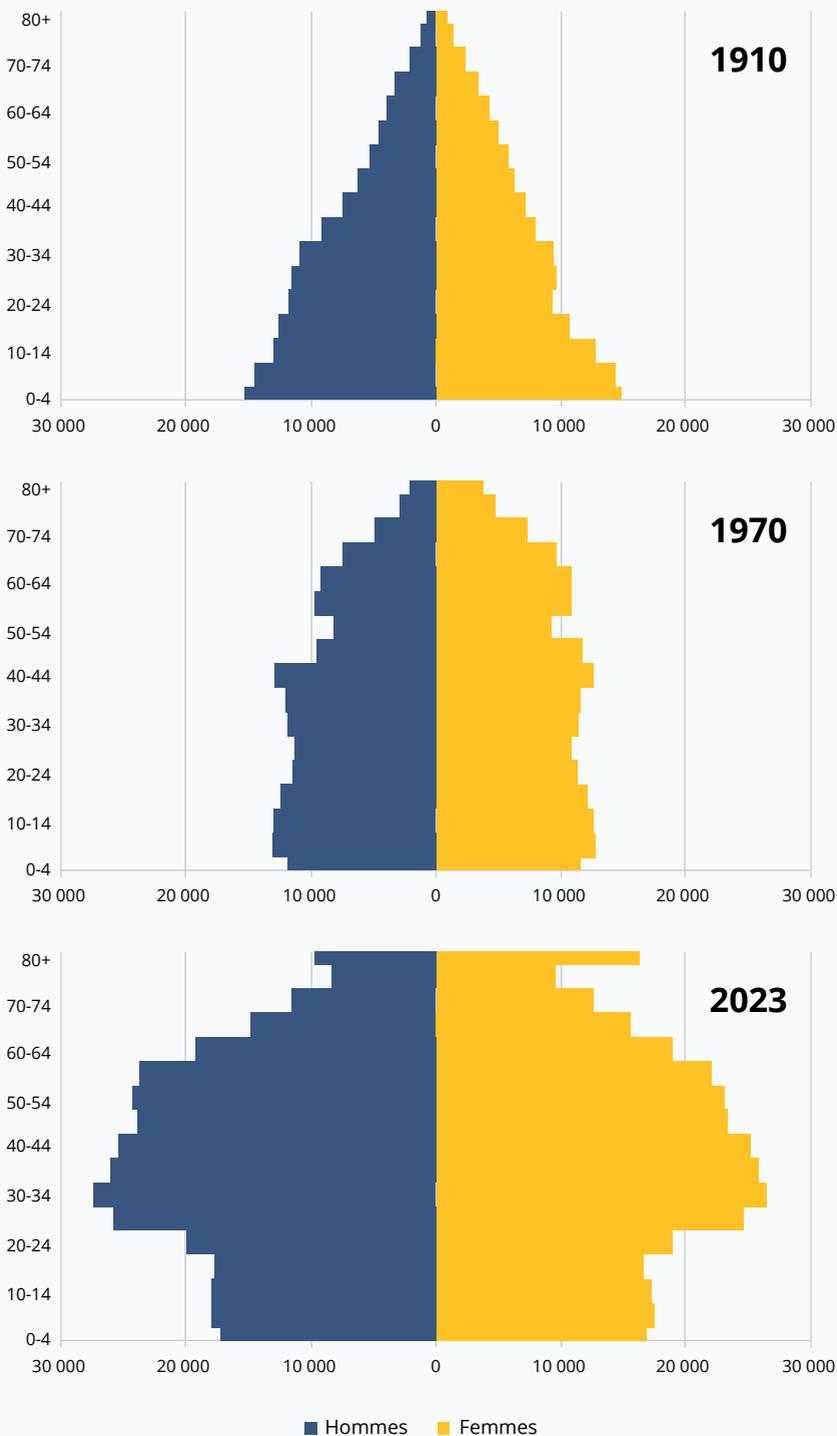
NB : Les statistiques correspondent au 1^{er} janvier 2023 et aux dates du recensement de la population (1981, 1991, 2001, 2011)

Suite aux parts légèrement plus importantes des hommes dans les migrations, la part des hommes dans la population est un peu plus élevée, et ce depuis 2014, que celle des femmes : respectivement 50.3% contre 49.7% (le surplus d'hommes est de 4 079).

La part des personnes de nationalité étrangère a continuellement augmenté au cours du temps en passant de 26.3% en 1981 à 47.4% en 2023. Cette part est néanmoins, globalement, en légère diminution depuis 2018 (47.9%) suite aux impacts des acquisitions de la nationalité luxembourgeoise depuis la Loi de 2009 sur la double nationalité.

La structure d'âge de la population luxembourgeoise a changé au cours des dernières décennies. Les jeunes de 0-19 ans sont, en parts relatives, de moins en moins nombreux, tandis que les personnes de 40-64 ans et celles de 80 ans et plus augmentent en nombres relatifs. Ce vieillissement de la population peut être mieux visualisé à l'aide des pyramides des âges.

■ Graphique 1 : Evolution de la pyramide des âges entre 1910 et 2023



Source : STATEC

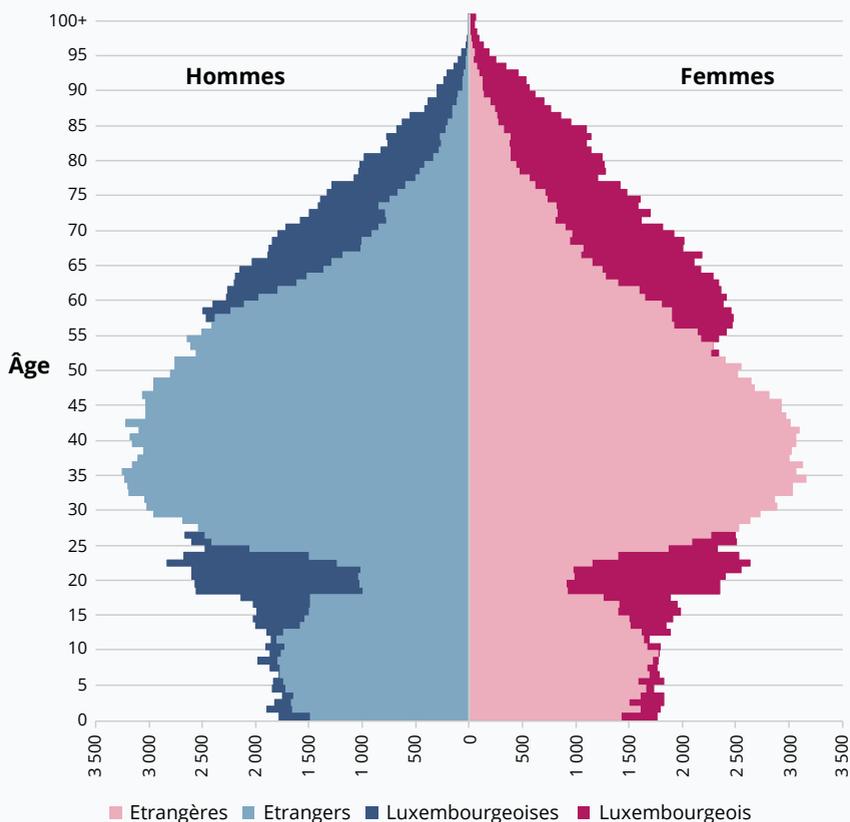
En 1910, la pyramide des âges mérite encore son nom, avec une base large et un sommet fin. La fécondité des femmes observée durant cette époque explique le grand nombre de personnes aux jeunes âges. Plus l'on monte dans les groupes d'âges, moins nombreux en sont les personnes car le risque de décéder augmente avec l'âge. L'espérance de vie étant encore beaucoup plus basse à cette époque, les personnes aux âges élevés sont peu présentes.

En 1970, la forme pyramidale n'est plus très reconnaissable. La base s'est rétrécie suite à la baisse de la fécondité alors que le nombre de personnes aux âges moyens et élevés s'est fortement agrandi. Les effets des deux guerres mondiales sont observables suite à un nombre plus faible de naissances durant ces périodes incertaines. D'abord l'encoche à 50-54 ans correspond au déficit de naissances durant la première guerre mondiale. Le déficit de naissances durant la deuxième guerre mondiale est moins visible, avec un léger creux entre 20 et 29 ans. Le baby-boom juste après la fin de la deuxième guerre mondiale est également très apparent. Il se traduit par une augmentation importante du taux de natalité et donc un surplus de personnes âgées entre 5 et 24 ans.

La pyramide d'âges de l'année 2023 se caractérise surtout par une base assez étroite qui s'élargit fortement au milieu avant de se rétrécir de nouveau vers le sommet. Le surplus des personnes aux âges de travailler s'explique notamment par les migrants qui viennent s'installer au Luxembourg pour des raisons professionnelles. Le vieillissement de la population luxembourgeoise est également très clairement apparent, avec un nombre assez élevé de personnes âgées de 80 ans et plus.

Au 1^{er} janvier 2023, l'âge moyen de la population est de 40.5 ans pour les femmes et de 39.1 ans pour les hommes. Les habitants étrangers sont significativement plus jeunes que les Luxembourgeois. L'âge moyen pour les femmes luxembourgeoises est de 42.3 ans contre 38.4 ans pour les femmes étrangères. Pour les hommes luxembourgeois, l'âge moyen s'élève à 40.0 ans contre 38.1 ans pour les étrangers. En superposant la pyramide des âges des étrangers et des nationaux, on observe que la part des étrangers entre 0 et 19 ans est inférieure (47.0% de personnes étrangères chez les 0-4 ans et 34.1% chez les 20-24 ans). Ensuite, pour les classes d'âge de 30 à 54 ans, la population étrangère est surreprésentée (par exemple 60.8% des 40-44 ans sont étrangers). A partir des groupes d'âges 55+ ans, la part de la population luxembourgeoise prend à nouveau le dessus. La part de la population étrangère diminue et devient très faible aux âges très élevés (30.7% de personnes de nationalité étrangère à partir de 65 ans et seulement 18.8% à partir de 90 ans).

■ Graphique 2 : **Pyramide des âges selon la nationalité au 1^{er} janvier 2023**



Source : STATEC sur base du RNPP

Quant à l'état civil, la part des personnes célibataires a augmenté au cours du temps, tandis que celle des personnes mariées a connu une baisse. La part des divorcés/séparés a plus que doublé alors que celle des veufs/ves a été divisée par deux. On constate également que de plus en plus d'individus vivent en partenariat civil (PACS) ce qui peut expliquer en partie la baisse du pourcentage de mariés.

La densité de population du Luxembourg, c'est-à-dire le nombre moyen d'habitants par km², a fortement augmenté au cours des dernières décennies passant de 141 personnes par km² (en 1981) à 255 actuellement.

La répartition territoriale de la population

Avec 204 358 habitants, le canton de Luxembourg est le canton le plus peuplé du Luxembourg. La Ville de Luxembourg à elle seule est déjà habitée par 132 780 personnes. Esch-sur-Alzette est le second canton le plus peuplé avec 189 540 habitants loin devant le canton de Capellen avec 52 828 habitants. Le canton de Vianden est le canton le moins habité (5 594 personnes).

Il y a plus ou moins autant d'hommes (50.3%) que de femmes (49.7%) dans la population luxembourgeoise. Il est intéressant de noter que cet équilibre est moins vrai pour la Ville de Luxembourg où les hommes sont surreprésentés (51.9%).

■ Tableau 2 : **Population au 1^{er} janvier 2023 par canton et par sexe**

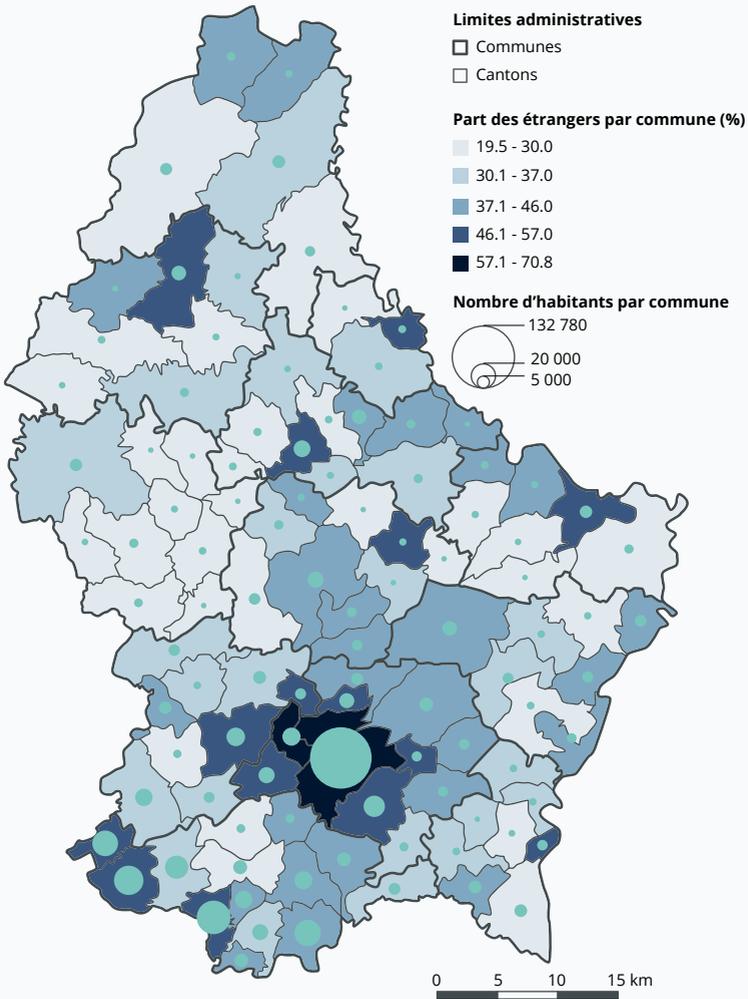
Canton	Femme	Homme	Total
Canton de Luxembourg	100 380	103 978	204 358
dont Ville de Luxembourg	63 927	68 853	132 780
Canton d'Esch-sur-Alzette	94 855	94 685	189 540
Canton de Capellen	26 636	26 192	52 828
Canton de Mersch	17 715	17 864	35 579
Canton de Diekirch	17 504	17 646	35 150
Canton de Grevenmacher	16 324	16 200	32 524
Canton de Remich	12 184	12 002	24 186
Canton de Redange	10 406	10 468	20 874
Canton de Clervaux	10 123	10 564	20 687
Canton d'Echternach	10 086	10 194	20 280
Canton de Wiltz	9 371	9 838	19 209
Canton de Vianden	2 781	2 813	5 594
Total	328 365	332 444	660 809

Source : STATEC sur base du RNPP

Au niveau communal, Luxembourg est de loin la commune la plus peuplée en concentrant 132 780 habitants, représentant près d'un cinquième de la population (20.1%). Ensuite suivent les communes d'Esch-sur-Alzette (36 625 habitants), de Differdange (29 536) et de Dudelange (21 953). A l'autre bout de l'échelle se situent les communes de Saeul, de Wahl, de Grosbous et de Putscheid avec respectivement 983, 1 087, 1 134 et 1 153 habitants.

La part des étrangers dans la population communale varie très fortement selon les communes. Elle fluctue entre 19.5% à Nommern et 70.8% à Luxembourg. Les étrangers sont particulièrement nombreux, en parts relatives, dans les communes de l'agglomération de la Ville de Luxembourg, dans quelques communes du sud-ouest, nord-est et centre-nord du pays.

Carte 1 : Nombre d'habitants et part d'étrangers par commune au 1^{er} janvier 2023



Source : STATEC sur base du RNPP, ACT

La population étrangère au Luxembourg

Au 1^{er} janvier 2023, 313 407 personnes étrangères vivent au Grand-Duché, dont 12.9% sont nées au Luxembourg. Les ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne (UE) représentent à eux seuls 78.4% de la population étrangère au Luxembourg (-2.4 points de % par rapport à 2022). En 1981, les 27 Etats membres actuels représentaient même 91.5% de la population étrangère. La diversification de l'immigration fait que la part des personnes ayant une nationalité hors UE-27 est en hausse. Les Portugais sont la première communauté étrangère du pays, suivis des Français et des Italiens.

■ Tableau 3 : La population étrangère par nationalité entre 1981 et 2023

Nationalité	1981	1991	2001	2011	2023	2023 (%)
UE-27 (sans GB)	87 665	101 113	137 350	186 576	245 753	78.4%
Portugal	29 309	39 303	58 657	82 363	92 101	29.4%
France	11 940	13 203	19 979	31 456	49 104	15.7%
Italie	22 257	19 077	18 996	18 059	24 676	7.9%
Belgique	7 854	10 255	14 800	16 926	19 205	6.1%
Allemagne	8 851	8 874	10 052	12 049	12 678	4.0%
Autre Europe	4 735	6 601	16 851	19 167	23 267	7.4%
Ukraine*	-	-	180	427	5 238	1.7%
Royaume-Uni	2 027	3 190	4 331	5 471	3 924	1.3%
République du Monténégro**	-	-	-	3 814	2 806	0.9%
Russie***	-	-	402	930	2 216	0.7%
Asie	585	1 612	2 592	4 963	20 127	6.4%
Inde	65	132	199	569	4 657	1.5%
Chine (Rép. pop.)	35	290	1 070	1 610	4 295	1.4%
République arabe syrienne	0	0	1	25	3 231	1.0%
Afrique	624	1 723	2 675	5 565	15 525	5.0%
Cap-Vert	301	1 101	1 660	2 472	2 488	0.8%
Erythrée	0	0	0	21	2 097	0.7%
Maroc	74	120	252	524	1 885	0.6%
Amérique	1 025	1 833	2 204	3 817	8 122	2.6%
Brésil	64	147	307	1 203	3 050	1.0%
Etats-Unis d'Amérique	694	1 215	1 127	1 295	2 144	0.7%
Canada	85	140	244	376	542	0.2%
Océanie	33	92	105	187	272	0.1%
Australie	26	56	79	136	206	0.1%
Apatrides	1 024	572	441	197	176	0.1%
Inconnu	98	1 817	67	50	165	0.1%

Source : STATEC

* L'Ukraine est reprise sous URSS (1981, 1991)

** Le Monténégro est repris sous Yougoslavie (1981, 1991), puis sous Serbie-et-Monténégro (2001)

*** La Russie est reprise sous URSS (1981, 1991)

Les ressortissants des autres pays de l'Europe constituent le deuxième groupe d'étrangers le plus important au Luxembourg. Ils représentent 7.4% de la population étrangère, avec en tête les Ukrainiens et les Britanniques. Suite aux flux massifs d'Ukrainiens vers le Luxembourg en 2022, la part des Européens non issus de l'UE-27 dans la population étrangère augmente de 1.3% entre 2022 et 2023.

Ensuite viennent les ressortissants d'un pays asiatique, qui représentent 6.4% de la population étrangère au Grand-Duché. Les Indiens et les Chinois en sont les nationalités les plus présentes. Les ressortissants des continents africain et américain occupent respectivement la quatrième (5.0 %) et la cinquième (2.6 %) place parmi les groupes d'étrangers les plus représentés au Luxembourg. Parmi eux, les Cap-Verdiens et les Erythréens figurent en tête du premier groupe, tandis que les Brésiliens et les Américains sont en tête du second groupe. Le nombre des ressortissants des pays de l'Océanie, des apatrides ainsi que des personnes pour lesquelles la nationalité est inconnue est relativement marginal.

Lorsqu'on s'intéresse à la commune de résidence des grands groupes de communautés étrangères, leur présence diffère fortement d'une commune à l'autre.

La part des Européens de l'UE-27 varie entre 14.9% à Wahl et 54.5% dans la Ville de Luxembourg. Ils se concentrent surtout, en parts relatives, dans les communes de l'agglomération de la Ville de Luxembourg, dans les communes du sud-ouest du pays, ainsi que de manière moins prononcée dans les communes de la vallée de l'Alzette et dans celles du nord-est et de la pointe nord. Alors que les parts élevées de la capitale et de ses environs s'expliquent par la présence des pôles d'emplois et des institutions européennes, celles du sud-ouest et du nord-est peuvent être liées à la forte présence de Portugais dans ces communes, notamment à Larochette.

La présence des Européens non issus des États membres de l'Union européenne diffère également fortement d'une commune à l'autre, en variant entre 0.8% à Nommern et Larochette et 6.0% à Echternach. Après Echternach, ils se concentrent surtout, en parts relatives, dans la Ville de Luxembourg et ses alentours, à Wiltz et Goesdorf, à Echternach et Remich, ainsi qu'au sud-ouest du pays.

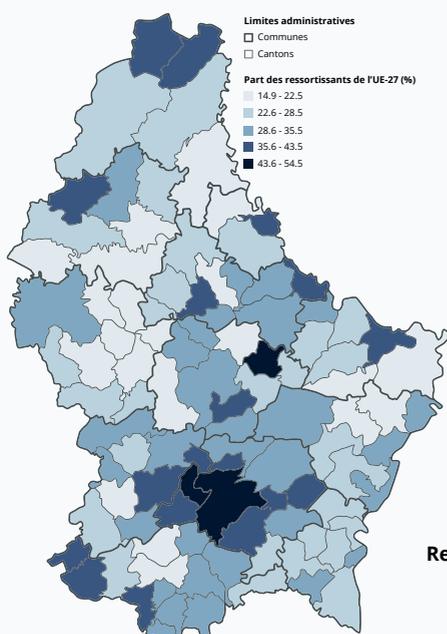
La part des ressortissants asiatiques dans la population varie entre 0.3% à Waldbillig et 10.4% à Berdorf. La structure d'hébergement pour demandeurs de protection internationale à Weilerbach, où beaucoup de réfugiés en provenance par exemple de Syrie ou encore d'Afghanistan sont accueillis, peut expliquer ce grand pourcentage dans la commune de Berdorf. Ensuite, viennent les communes de Strassen (5.7%), de Luxembourg (5.7%) et de Bertrange (4.3%). De manière générale, on observe que les parts parmi les plus élevées se situent dans l'agglomération de la capitale, dans quelques communes du sud-ouest, à Biver (3.8%) et Mersch (3.4%), et dans quelques communes se trouvant entre la commune d'Esch-sur-Sûre et Vianden, y compris Diekirch (3.5%) et Ettelbruck (3.2%).

En ce qui concerne les ressortissants du continent africain, ils sont, en parts relatives, les plus nombreux à Diekirch avec 5.2% et les moins nombreux à Grosbous avec 0.1%. D'autres concentrations d'Africains se situent à Esch-sur-Alzette (4.4%), Wiltz (4.0%) et Ettelbruck (3.7%). La partie nord, ainsi que le sud-ouest du pays sont un peu plus habités par les ressortissants du continent africains, tandis que l'ouest et l'est le sont moins.

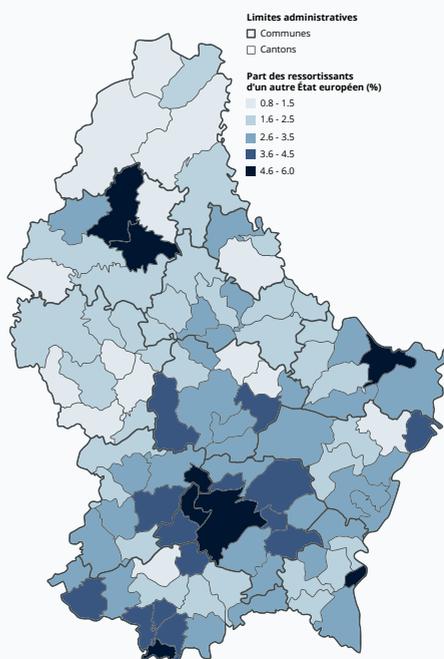
La part des ressortissants du continent américain varie entre 0.04% à Mertzig et 2.29% dans la Ville de Luxembourg. De manière générale, les ressortissants du continent américain se concentrent surtout, en parts relatives, dans les communes de l'agglomération de la Ville de Luxembourg (sauf Sandweiler et Walferdange). Après la capitale, les parts les plus élevées s'observent à Hesperange (1.90%), à Strassen (1.88 %), à Bertrange (1.82 %), à Kopstal (1.56%) et à Leudelange (1.55%). Les parts les plus faibles quant à elles sont surtout relevées dans la moitié nord du pays.

Cartes 2 à 6 : Parts des grandes communautés étrangères par commune au 1^{er} janvier 2023 (1/2)

Ressortissants de l'UE-27



Ressortissants d'un autre pays européen

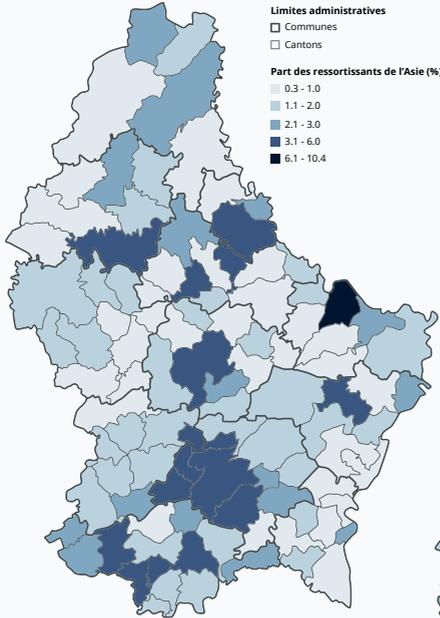


0 5 10 15 km

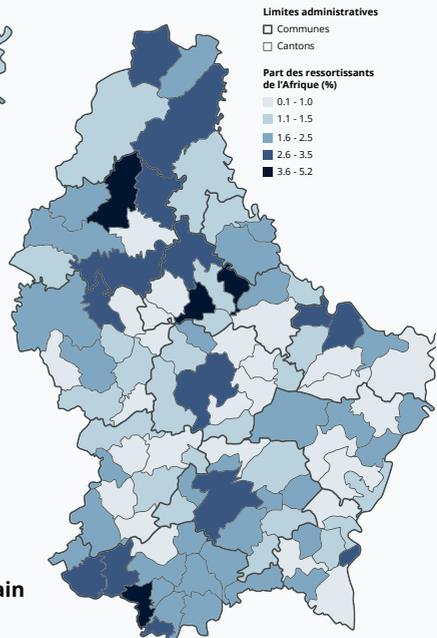
Source : STATEC sur base du RNPP, ACT

Cartes 2 à 6 : Parts des grandes communautés étrangères par commune au 1^{er} janvier 2023 (2/2)

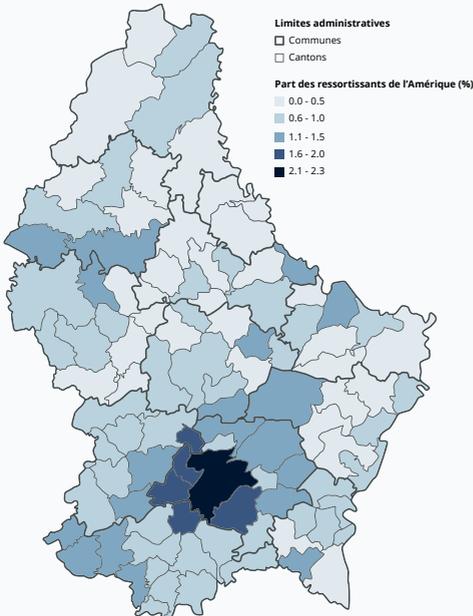
Ressortissants asiatiques



Ressortissants africains



Ressortissants du continent américain

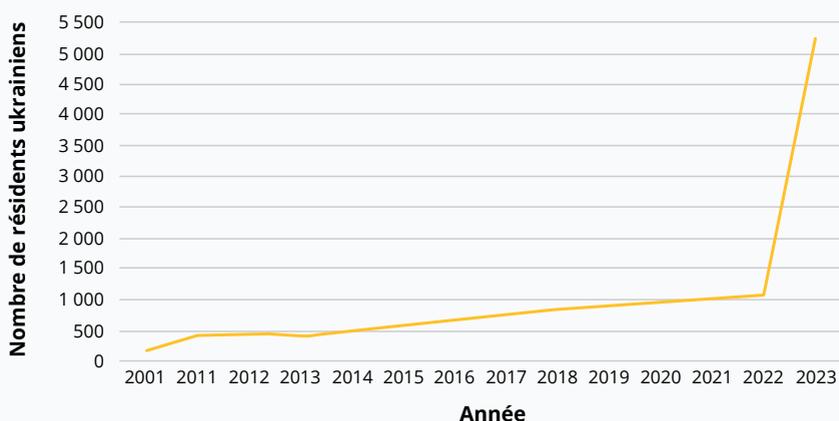


Source : STATEC sur base du RNPP, ACT

Les Ukrainiens au Luxembourg

Si entre 2011 et 2014, le nombre de résidents Ukrainiens était relativement stable (427 personnes en 2011 pour 470 en 2014), ce chiffre est en légère augmentation depuis 2015. Cette période coïncide avec l'annexion de la Crimée par la Russie. Si au 1^{er} janvier 2022, on dénombrait déjà 1 075 personnes de nationalité ukrainienne, ce nombre est passé à 5 238 personnes au 1^{er} janvier 2023 (+387%). La forte hausse du nombre d'Ukrainiens au Luxembourg est due à l'invasion russe de l'Ukraine depuis la fin du mois de février 2022.

■ Graphique 3 : **Évolution de la population ukrainienne depuis 2001**

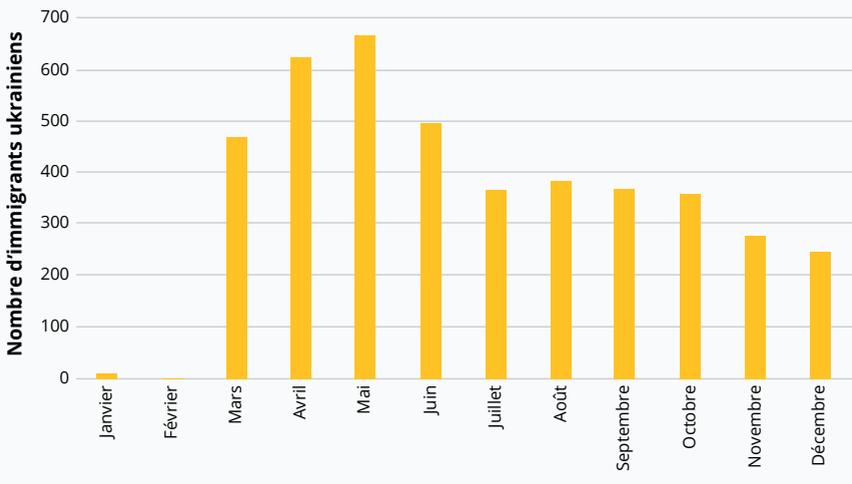


Source : STATEC sur base du RNPP

Alors que la répartition entre hommes et femmes dans la population totale (au 1^{er} janvier 2023) est presque équilibrée, avec 49.7% de femmes, la population ukrainienne se distingue par une écrasante majorité de femmes, représentant 67.6% de sa population au Luxembourg. L'âge moyen des Ukrainiens vivant sur le territoire luxembourgeois est de 33.6 ans. Cet âge est inférieur à celui des Luxembourgeois (41.2 ans) et de la population étrangère (38.2 ans) prise dans son ensemble.

Tout au long de l'année 2022, 4 268 personnes de nationalité ukrainienne ont immigré au Luxembourg. A titre de comparaison, 159 Ukrainiens sont arrivés en 2021, 128 en 2020 et 161 en 2019. La vague d'immigration des Ukrainiens a commencé en mars 2022, alors que le pic d'arrivants a été atteint en mai. Depuis lors, le nombre d'immigrés ukrainiens a d'abord stagné avant de diminuer lentement.

■ Graphique 4 : Nombre d'immigrants ukrainiens par mois pour l'année 2022



Source : STATEC sur base du RNPP

Luxembourgeois avec nationalités multiples

Au 1^{er} janvier 2023, parmi les personnes comptées comme luxembourgeoises, 79.4% possèdent exclusivement la nationalité luxembourgeoise, tandis que 20.6% en possèdent au moins une autre (contre 5.2% en 2011). Cette augmentation du nombre de personnes ayant obtenu la nationalité luxembourgeoise est attribuable à la Loi du 23 octobre 2008 sur la nationalité luxembourgeoise qui permet d'obtenir la citoyenneté luxembourgeoise tout en gardant sa nationalité d'origine.

■ Tableau 4 : Les Luxembourgeois avec au moins une seconde nationalité (1^{er} janvier 2023)

Luxembourgeois	Nombre de personnes	
ayant une seule nationalité	275 953	79.4%
ayant au moins deux nationalités, dont la nationalité :	71 449	20.6%
Portugal	18 055	25.3%
France	10 264	14.4%
Italie	5 554	7.8%
Belgique	5 379	7.5%
Allemagne	4 331	6.1%
République du Monténégro	3 022	4.2%
Royaume-Uni	2 611	3.7%
Autres	22 233	31.1%

Source : STATEC sur base du RNPP

70.6% des Luxembourgeois ayant en plus une autre nationalité ont comme seconde nationalité celle d'un autre pays de l'UE-27. Parmi ces détenteurs de double nationalité, 25.3% dans la population totale ont la nationalité portugaise, 14.4% la nationalité française et 7.8% la nationalité italienne. La part des Luxembourgeois ayant comme deuxième nationalité une nationalité européenne hors UE-27 est de 17.1%. Parmi eux, 4.8% ont une nationalité d'un pays d'Afrique, 4.6% une nationalité d'un pays d'Asie, 2.8% une nationalité d'un pays d'Amérique et 0.1% une nationalité d'un pays d'Océanie.

Les Luxembourgeois ayant une seconde nationalité sont relativement jeunes (29.3 ans en moyenne) comparé à l'âge moyen de l'ensemble des personnes ayant la nationalité luxembourgeoise (41.2 ans). Cette jeunesse de ces individus se confirme par l'analyse des quartiles : 25% de ces personnes ont moins de 16 ans tandis que 25% ont plus de 43 ans, la médiane étant de 25 ans.

■ Note méthodologique : détermination de la nationalité principale

Concernant les personnes ayant plusieurs nationalités, le STATEC suit les règles émises par EUROSTAT. Une personne ayant une citoyenneté double ou multiple est classée dans un seul pays de citoyenneté, à déterminer dans l'ordre hiérarchique suivant :

- (1) Nationalité luxembourgeoise ou
- (2) Si la personne n'est pas luxembourgeoise: autre Etat membre de l'Union européenne ou
- (3) Si la personne n'a pas la citoyenneté d'un autre Etat membre de l'Union européenne : autre pays en dehors de l'Union européenne.

Lorsqu'une personne possède la citoyenneté de deux pays faisant partie de l'Union européenne ou deux nationalités ne faisant partie pas de l'Union européenne mais qu'aucune n'est le pays déclarant, le STATEC prend en compte le pays de naissance. Si le pays de naissance correspond à une des nationalités, c'est cette nationalité qui est prise en compte. Dans le cas contraire, la première nationalité déclarée est prise en compte.

Plus concrètement, voici quelques exemples :

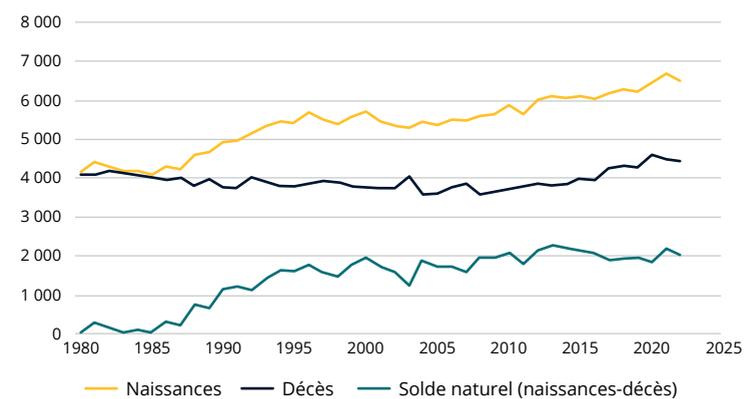
Nationalité 1	Nationalité 2	Pays de naissance	Nationalité retenue
Luxembourg	France	France	Luxembourg
France	Maroc	Maroc	France
France	Belgique	France	France
France	Belgique	Belgique	Belgique
France	Belgique	Allemagne	France
Belgique	France	Allemagne	Belgique

2. NAISSANCES ET DÉCÈS



En 2022, 6 495 naissances et 4 449 décès de résidents luxembourgeois ont été enregistrés sur le territoire national. Par rapport à 2021, les naissances baissent de 2.9% alors que les décès reculent de 0.9%. Le solde naturel, c'est-à-dire l'excédent des naissances sur les décès, se chiffre à 2 046 personnes. Suite à l'augmentation des naissances et à la stagnation des décès depuis le milieu des années 1980, le solde naturel a augmenté jusqu'en 2013 (maximum de +2 293). Entre 2014 et 2020, il a plafonné, voire légèrement baissé, dû à un nombre plus élevé de décès. Un pic de décès, dû à l'excès de mortalité liée au COVID-19, est bien visible en 2020.

Graphique 5 : **Naissances, décès et solde naturel au Luxembourg, 1980-2022**



Source : STATEC

Parmi les 6 495 naissances en 2022, les bébés masculins sont légèrement surreprésentés (50.8%). 58.0% des enfants sont nés de couples mariés alors que 52.0% des naissances sont « hors mariage ». La part des naissances « hors mariage » ne cesse d'augmenter. Elle était seulement de 3.4% en 1950, de 5.9% en 1980 et de 21.9% en 2000.



■ Tableau 5 : **Naissances**

	1980	1990	2000	2010	2022
Total	4 169	4 936	5 723	5 874	6 495
Garçons	2 082	2 582	2 978	2 960	3 299
Filles	2 087	2 354	2 745	2 914	3 196
Âge de la mère					
Moins de 20	228	149	146	111	46
20-24	1 231	960	839	622	406
25-29	1 590	2 009	1 828	1 584	1 408
30-34	831	1 354	1 936	2 152	2 562
35-39	219	403	843	1 107	1 615
40-44	46	55	121	279	417
45 et plus	3	0	6	14	35
Âge inconnu	21	6	4	5	0
Âge moyen de la mère à la première naissance					
	-	-	28.1	29.5	31.1
Indicateur conjoncturel de fécondité (ICF)					
Population totale	1.50	1.62	1.78	1.63	1.31
Population luxembourgeoise	1.37	1.61	1.70	1.31	1.19
Population étrangère	1.83	1.59	1.90	1.96	1.45

Source : STATEC

53.2% des nouveau-nés sont de nationalité luxembourgeoise, alors que 46.8% ont une nationalité étrangère. Parmi les bébés avec un passeport étranger, les Portugais sont les plus nombreux (714), suivis des Français (576) et des Italiens (252). L'âge moyen des mères est de 32.1 ans. L'âge moyen des mères donnant naissance à leur premier enfant s'élève à 31.1 ans, alors qu'il était encore de 28.1 ans en 2000. L'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF), c'est-à-dire le nombre moyen d'enfants par femme, est de 1.31 : 1.45 pour les femmes étrangères et 1.19 pour les femmes luxembourgeoises. En 2000, l'ICF était de 1.78 : 1.90 pour les femmes étrangères et 1.70 pour les femmes luxembourgeoises.

En ce qui concerne les prénoms les plus données aux nouveau-nés en 2022, Emma est largement en tête du classement pour les filles avec 52 occurrences. Le top 5 des filles est complété par Mia (36 occurrences), Sofia (33), Olivia (32) et Eva (30). Pour les garçons, la lutte est plus serrée, mais c'est Gabriel et Leo qui l'emportent avec 47 occurrences. Le top 5 des garçons est complété par Liam (45), Noah (44) et Luca (35).

* L'indicateur conjoncturel de fécondité, ou somme des naissances réduites, mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés (INSEE).

La popularité des prénoms varie selon la nationalité du nouveau-né. Parmi les bébés féminins de nationalité luxembourgeoise, Mia est le prénom le plus donné (28 occurrences). Suivent ensuite Emma (27), Eva et Lea (20) ainsi que Olivia (19). Chez les bébés féminins de nationalité étrangère, Emma est le prénom le plus populaire (25). Le top 5 est complété par Maria (22), Sofia (20), Alice (18) et Chloé (17). Chez les garçons de nationalité luxembourgeoise, Leo est en tête du classement (36), devant Liam (33), Noah (33), Louis et Matteo (24). Parmi les garçons de nationalité étrangère, Gabriel (27), Lucas (21), Alexander et David (15) ainsi que Adam (14) figurent parmi les cinq prénoms les plus donnés.

■ Tableau 6 : Classement des prénoms des nouveau-nés en 2022*

Sexe	Nationalité				Total	
	Luxembourgeois		Etranger			
Femmes	Mia	28	Emma	25	Emma	52
	Emma	27	Maria	22	Mia	36
	Eva	20	Sofia	20	Sofia	33
	Lea	20	Alice	18	Olivia	32
	Olivia	19	Chloé	17	Eva	30
Hommes	Leo	36	Gabriel	27	Gabriel	47
	Liam	33	Lucas	21	Leo	47
	Noah	33	Alexander	15	Liam	45
	Louis	24	David	15	Noah	44
	Matteo	24	Adam	14	Luca	35

Source : STATEC

* Les prénoms qui s'écrivent de manière différentes sont comptés individuellement. Par exemple Leo et Léo, ou Matteo et Matheo, sont repris individuellement et ne sont pas regroupés en un prénom.

Après une augmentation du nombre de décès observés en 2020 (4 609 décès) suite à l'apparition de la pandémie de COVID-19, le nombre de décès enregistrés en 2021 et en 2022 a diminué : 4 489 en 2021 et 4 449 en 2022. Parmi les décès survenus en 2022, il y a eu légèrement plus de décès masculins (50.5%) que féminins (49.5%). La population de nationalité luxembourgeoise rassemble à elle seule 77.1% des décès, alors que les décès de nationalité étrangère sont beaucoup plus rares (22.9%). Les Portugais représentent la nationalité étrangère qui connaît le plus de décès (284), suivis des Italiens (190) et des Français (131). L'âge moyen des décédés est de 77.7 ans, 81.3 ans pour les femmes et 74.3 ans pour les hommes. L'espérance de vie à la naissance est de 84.8 ans pour les femmes et de 80.5 pour les hommes. L'espérance de vie a augmenté au cours du temps tandis que le taux de mortalité infantile a nettement baissé.

■ Tableau 7 : **Décès**

	1980	1990	2000	2010	2022
Total	4 113	3 773	3 754	3 760	4 449
Hommes	2 109	1 880	1 895	1 903	2 247
Femmes	2 004	1 893	1 859	1 857	2 202
Nationalité					
Luxembourgeois	3 749	3 373	3 207	3 049	3 430
Etrangers	364	400	547	711	1 019
Classe d'âges					
0	48	36	29	20	23
1-19	51	32	17	13	19
20-39	123	137	127	84	70
40-59	544	483	453	449	386
60-69	725	641	546	460	609
70-79	1 378	988	993	869	848
80-89	1 081	1 195	1 166	1 359	1 504
90-94	129	215	325	349	691
95 et plus	34	46	98	157	299
Taux de mortalité infantile (‰)*	11.6	7.3	5.1	3.4	3.5
Espérance de vie à la naissance					
Hommes	70.0	72.6	74.8	78.6	80.5
Femmes	76.7	79.1	81.0	83.4	84.8

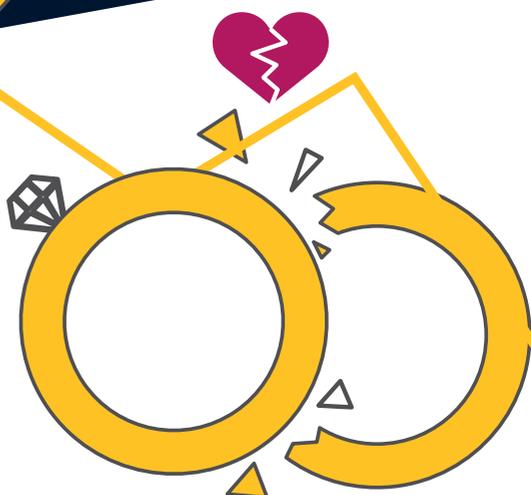
Source : STATEC

* Le taux de mortalité infantile est le rapport entre le nombre d'enfants décédés de moins d'un an et l'ensemble des enfants nés vivants.





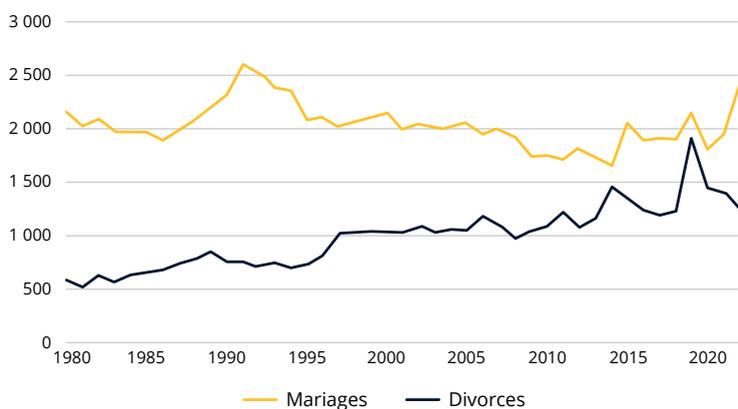
3. MARIAGES ET DIVORCES



En 2022, 2 475 mariages ont été célébrés. Après avoir enregistré une baisse de 15.9% du nombre de mariages entre 2019 et 2020 en raison de la pandémie, une reprise a été observée en 2021 avec 1 945 mariages, soit une augmentation de 7.9% par rapport à 2020. Cette tendance s'est poursuivie en 2022 (+27.2% par rapport à 2021). En 2022, le nombre de mariages célébrés a clairement dépassé le niveau connu avant la crise sanitaire.

En 2022, sur un total de 2 475 mariages, 98.6% d'entre eux (soit 2 440 mariages) étaient des mariages entre personnes de sexes différents, tandis que 1.4% (soit 35 mariages) étaient des mariages entre individus de même sexe. Parmi ces mariages homosexuels, 23 concernaient des unions entre deux femmes et 12 entre deux hommes.

■ Graphique 6 : **Mariages et divorces au Luxembourg, 1980-2022**



Source : STATEC, Parquet général du Grand-Duché de Luxembourg

Dans 68.8% des cas, les deux partenaires se sont mariés pour la première fois. 32.2% sont donc des remariages, c'est-à-dire qu'au moins un des deux mariés avait déjà été marié précédemment. L'âge moyen au premier mariage ne cesse d'augmenter. En 2022, cet âge moyen est de 32.5 ans chez les femmes pour 34.4 ans chez les hommes.

■ Tableau 8 : **Mariages**

	1980	1990	2000	2010	2022
Total	2 149	2 312	2 148	1 749	2 475
Mariage de sexe opposé	2 149	2 312	2 148	1 749	2 440
Mariage de même sexe	-	-	-	-	35
Premier mariage	1 737	1 652	1 410	1 146	1 702
Remariage	412	660	738	603	773
Hommes	2 149	2 312	2 148	1 749	2 464
Célibataires	1 877	1 835	1 630	1 292	1 896
Veufs	47	46	27	23	19
Divorcés	225	431	491	434	549
Femmes	2 149	2 312	2 148	1 749	2 486
Célibataires	1 888	1 888	1 647	1 373	1 984
Veuves	33	20	24	21	15
Divorcées	228	404	477	355	487
Âge moyen au premier mariage					
Hommes	-	-	30.2	32.6	34.4
Femmes	-	-	27.6	30.2	32.5

Source : STATEC

Le nombre de couples qui se marient où les deux partenaires sont de nationalités luxembourgeoises est de 962 (38.9%). 687 couples (27.8%) se composent d'une personne de nationalité luxembourgeoise et d'une personne de nationalité étrangère tandis que 824 couples (33.3%) sont formés de deux conjoints étrangers.

La baisse des divorces observée en 2020 (avec 1 447 divorces, soit une diminution de 24.1% par rapport à 2019) et en 2021 (avec 1 400 divorces, soit une diminution de 3.2%) se poursuit en 2022. Cette année-là, les tribunaux ont prononcé 1 243 divorces, dont 1 228 concernaient des mariages entre époux de sexes différents et 15 concernaient des mariages entre personnes de même sexe. Un maximum de divorces est observé après 3 ou 5 ans d'union. Ainsi, 21.8% des mariages sont dissous après moins de cinq années de mariage, 22.3% après 5 à 9 ans de mariage, 18.7% après 10 à 14 ans et 14.0% après 15 à 19 ans. Un peu moins d'un quart des divorces (23.3%) surviennent après au moins 20 ans de mariage. La durée moyenne du mariage au moment du divorce s'élève en 2022 à 13.1 ans contre 11.7 ans en 2000. Il est à noter que la part des divorces après au moins 20 ans d'union est en hausse. Le taux de divortialité, c'est-à-dire le rapport entre le nombre de divorces de l'année et la population totale moyenne de l'année n'a pas cessé d'augmenter depuis 1980, passant de 1.60‰ à 3.07‰ en 2019. Il est en diminution depuis lors, en atteignant 1.90‰ en 2022 (2.30‰ en 2020 et 2.19‰ en 2021).

■ Tableau 9 : **Divorces**

	1980	1990	2000	2010	2022
Total	582	759	1 030	1 083	1 243
Durée du mariage					
0-4	120	134	205	185	271
5-9	159	200	328	297	277
10-14	114	154	190	186	233
15-19	86	98	112	186	172
20 et plus	103	173	195	229	290
Durée inconnu	-	-	-	-	-
Durée moyenne du mariage avant le divorce (en années)	-	-	11.7	12.9	13.1
Taux de divortialité (‰)	1.60	1.99	2.36	2.14	1.90

Source : STATEC, Parquet général du Grand-Duché de Luxembourg



4. ACQUISITION DE LA NATIONALITÉ LUXEMBOURGEOISE



Pendant l'année 2022, un nombre total de 10 499 personnes ont obtenu la nationalité luxembourgeoise à la suite des procédures de naturalisation, d'option et de recouvrement :

- 5 193 personnes ont obtenu la nationalité luxembourgeoise par option* ;
- 4 273 personnes ont obtenu la nationalité luxembourgeoise par recouvrement** ;
- 1 033 personnes ont obtenu la nationalité luxembourgeoise par naturalisation***.

Cela représente une forte hausse par rapport aux deux années précédentes (9 387 en 2020 et 6 801 en 2021). La pandémie a nettement freiné le nombre d'acquisitions de la nationalité luxembourgeoise en 2020 et 2021. La hausse du nombre d'acquisitions par rapport à 2020 et 2021 peut s'expliquer par le fait que la procédure de recouvrement fondée sur la descendance d'un aïeul luxembourgeois à la date du 1^{er} janvier 1900 a expiré le 31 décembre 2022. Par une loi du 30 juillet 2021, le délai pour accomplir la formalité de la déclaration de recouvrement a été allongé jusque fin décembre 2022. En 2020 et 2021, en raison des restrictions de voyage liées à la pandémie, de nombreux candidats résidant à l'étranger se sont retrouvés dans l'incapacité matérielle d'organiser leur déplacement vers le Grand-Duché de Luxembourg pour accomplir la formalité de souscription de la déclaration de recouvrement devant l'officier de l'état civil. Il s'agissait principalement des candidats en provenance du Brésil et des États-Unis d'Amérique. En 2022, de nombreuses personnes ont saisi l'opportunité d'acquérir la nationalité luxembourgeoise en utilisant cette procédure de recouvrement.

Le Graphique 7 montre que jusqu'au début des années 2000, il y a eu très peu d'acquisitions de la nationalité luxembourgeoise. L'entrée en vigueur de la loi sur la double nationalité au 1^{er} janvier 2009 a fait exploser le nombre de personnes naturalisées. En 2018, un pic de 11 876 acquisitions a été atteint.

A noter que lorsque la personne réside au Luxembourg et acquiert la nationalité luxembourgeoise, elle est ensuite prise en compte dans les statistiques de la population de nationalité luxembourgeoise, même si elle possède également une nationalité étrangère.

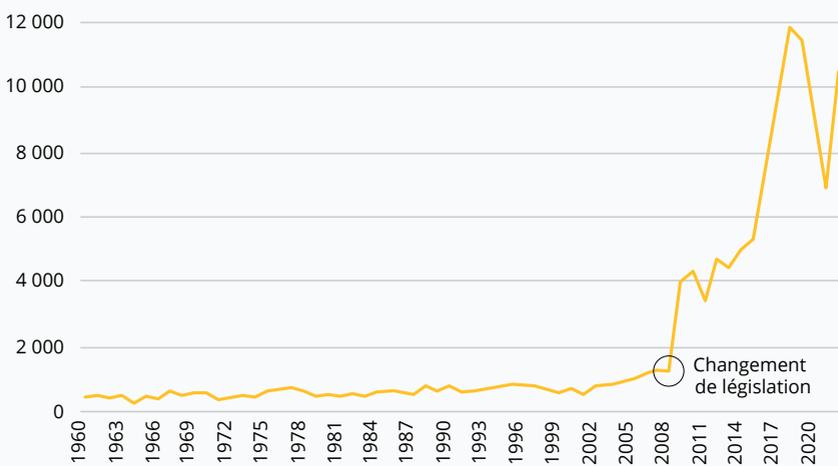
L'augmentation des naturalisations à partir de 2009 est due à l'explosion des acquisitions de nationalité luxembourgeoise par des personnes non résidentes. En 2009, la part des non-résidents parmi les personnes naturalisées était de 0.9%. Ensuite, ce pourcentage a continuellement augmenté jusqu'à atteindre un maximum de 50.6% en 2019 et 2020.

* Ouverte aux majeurs dont un parent, un adoptant ou un grand-parent est - ou a été - Luxembourgeois; aux parents d'un mineur luxembourgeois; aux personnes qui se sont mariées avec un Luxembourgeois; à celles qui sont nées sur le territoire de parents non luxembourgeois et qui peuvent la demander dès 12 ans; aux majeurs ayant accompli au moins sept ans de scolarité au Luxembourg; aux majeurs en séjour régulier au Luxembourg depuis au moins 20 ans; à ceux ayant accompli les engagements résultant du contrat d'accueil et d'intégration; à ceux installés au Luxembourg avant l'âge de 18 ans; aux majeurs bénéficiant du statut d'apatride, de réfugié ou de celui conféré par la protection subsidiaire ou aux soldats volontaires.

** Personnes ayant perdues leur nationalité luxembourgeoise et souhaitant la récupérer, soit parce qu'elles descendaient d'un aïeul luxembourgeois à la date du 1^{er} janvier 1900.

*** Naturalisation : conditions : vivre dans le pays depuis au moins cinq ans et apprendre sa langue.

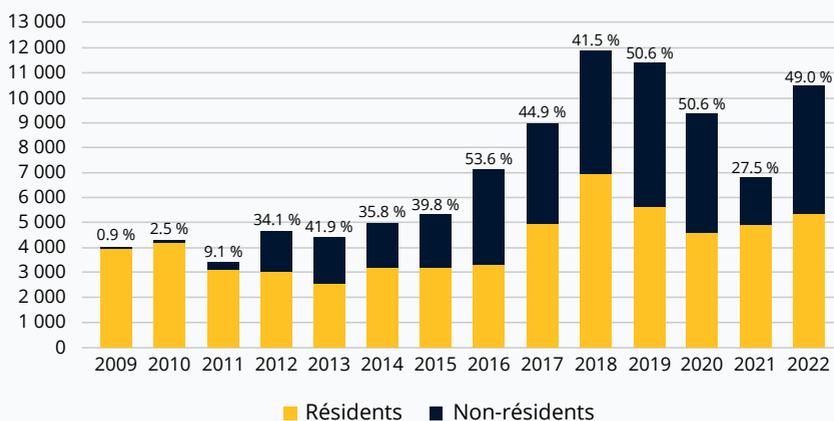
Graphique 7 : **Acquisitions de la nationalité luxembourgeoise par des étrangers, 1960-2022**



Source : STATEC, Ministère de la Justice

En 2021, une proportion significativement plus élevée des acquisitions concernait les résidents par rapport aux non-résidents : 72.5% étaient attribuées à des résidents, tandis que les 27.5% restants provenaient de non-résidents. En 2022, les non-résidents représentaient de nouveau presque la moitié des personnes acquérant la nationalité luxembourgeoise (49.0%). Après les 5 350 résidents du Luxembourg, ce sont ceux du Brésil (3 150), des Etats-Unis (871) et de France (509) qui ont le plus obtenus la nationalité luxembourgeoise.

Graphique 8 : **Acquisitions de la nationalité luxembourgeoise selon la résidence, 2009-2022**



Source : STATEC, Ministère de la Justice

Les personnes de nationalité française sont les plus nombreuses à avoir acquis la nationalité luxembourgeoise. De 2009 à 2022, sur un total de 97 310 acquisitions, 19 238 personnes (soit 19.8%) avaient la nationalité française. Viennent ensuite les Portugais (16 621, 17.1%) et les Belges (15 501, 15.9%) au deuxième et troisième rang. Les Brésiliens se situent au quatrième rang (8 731, 9.0%), même devant les Italiens et les Allemands. Le grand nombre de naturalisations de non-résidents brésiliens et américains s'explique par la procédure de recouvrement applicable jusqu'au 31 décembre 2022, selon laquelle il suffit de disposer d'un ancêtre qui était luxembourgeois au 1^{er} janvier 1900. Les vagues d'émigration de Luxembourgeois vers ces deux pays au début du 20^e siècle expliquent le grand nombre de Brésiliens et d'Américains à descendre de Luxembourgeois.

Alors que la quasi-totalité des Portugais naturalisés sont des résidents du Grand-Duché, les naturalisations des résidents français et belges ne représentent qu'une minorité. Quant au sexe, les femmes sont actuellement plus enclines à acquérir la nationalité luxembourgeoise que les hommes. Le taux d'acquisition de la nationalité luxembourgeoise a augmenté au cours du temps, en passant de 6.7‰ en 1990 à 17.3‰ en 2022.

Il est important de souligner que le Brexit a conduit à une hausse du nombre de naturalisations de personnes britanniques. Depuis 2016, 2 033 individus de nationalité britannique ont acquis la nationalité luxembourgeoise.

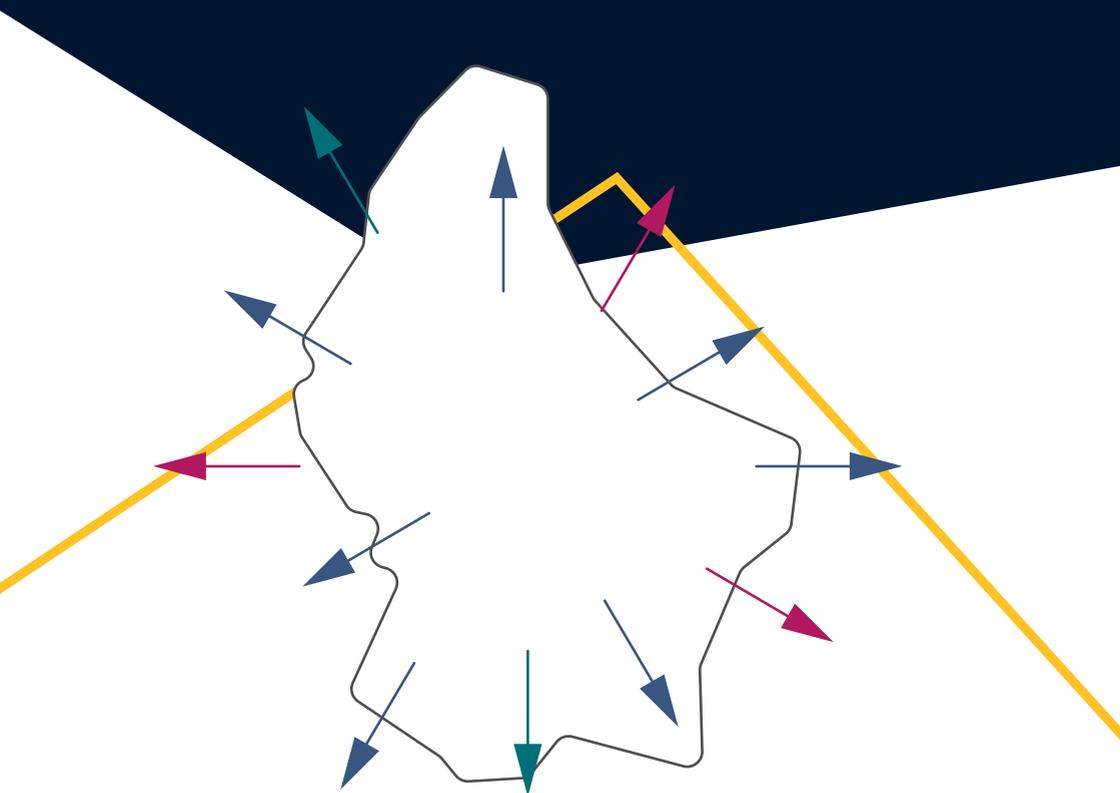
■ Tableau 10 : **Acquisition de la nationalité luxembourgeoise, 1980-2022**

	1980	1990	2000	2010	2022
Total	489	748	684	4 311	10 499
Hommes	-	-	347	2 057	4 953
Femmes	-	-	337	2 254	5 546
Résidence					
Luxembourg	-	-	-	4 203	5 350
Etranger	-	-	-	108	5 149
Nationalité (des résidents)					
Allemande	125	97	50	326	247
Belge	65	79	72	237	268
Française	68	106	52	301	682
Néerlandaise	21	30	14	49	29
Italienne	124	191	157	663	261
Portugaise	-	-	150	1 349	1 203
Autres	-	-	189	1 278	2 660
Taux d'acquisition de la nationalité luxembourgeoise (%)*	-	6.7	4.2	19.2	17.3

Source : STATEC, Ministère de la Justice

* Le taux d'acquisition de la nationalité luxembourgeoise est le rapport entre le nombre de personnes résidentes ayant acquis la nationalité luxembourgeoise et le stock de résidents étrangers moyen au cours de l'année.

5. MIGRATIONS INTERNATIONALES

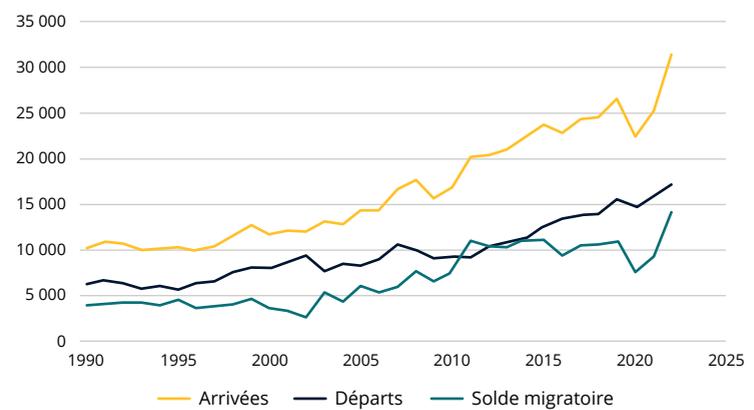


Le Luxembourg reste toujours un pays d'immigration

Parmi les pays européens, le Luxembourg se distingue par son dynamisme démographique essentiellement dû aux migrations internationales. En effet, sur les dix dernières années, un peu plus de 80% de la croissance de sa population est le résultat de ces migrations internationales.

Après une baisse des migrations survenue en 2020 causée par la pandémie, les mouvements migratoires repartent à la hausse en 2021 et atteignent des niveaux record en 2022. En 2022, 31 433 personnes sont arrivées au Luxembourg, soit 6 098 personnes de plus qu'en 2021 (+24.1%). En même temps, 17 227 départs internationaux ont été enregistrés en 2022, soit 1 268 personnes de plus qu'en 2021 (+7.9%). Le solde migratoire, c'est-à-dire la différence entre les immigrants et les émigrants, a été de 14 206 personnes. Les hommes sont légèrement plus nombreux à immigrer vers le Luxembourg (16 131, 51.3%) et à émigrer vers l'étranger (9 345, 54.2%).

Graphique 9 : **Arrivées, départs et solde migratoire au Luxembourg, 1990-2022**



Source : STATEC sur base du RNPP

Entre 1990 et 2022, le nombre d'arrivées a plus que triplé (+205.7%), tandis que les départs vers l'étranger ont connu une hausse de 171.8%. La population du Luxembourg se caractérise donc par des flux migratoires prononcés menant à un renouvellement perpétuel de sa population. Grâce à l'immigration de personnes souvent en âge de travailler, le vieillissement de la population est moins accentué que dans d'autres pays de l'Union européenne. L'excédent des entrées sur les départs a également augmenté au cours du temps. Il est passé de +3 942 en 1990 à +14 206 en 2022 (+260.4%), sachant qu'il s'élevait encore à +9 376 en 2019.

Les personnes de nationalité étrangère sont plus nombreuses à immigrer vers le Luxembourg et à le quitter. Ainsi, en 2022, les étrangers étaient responsables de 95.0% des arrivées et 81.0% des départs.

■ Tableau 11 : **Migration au Luxembourg**

	1990	2000	2010	2019	2020	2021	2022
Immigration	10 281	11 765	16 962	26 668	22 490	25 335	31 433
Luxembourgeois	971	973	1 148	1 518	1 520	1 577	1 582
Etrangers	9 310	10 792	15 814	25 150	20 970	23 758	29 851
Emigration	6 339	8 121	9 302	15 593	14 870	15 959	17 227
Luxembourgeois	816	1 096	1 651	2 585	2 822	3 063	3 273
Etrangers	5 523	7 025	7 651	13 008	12 048	12 896	13 954
Solde migratoire	3 942	3 644	7 660	11 075	7 620	9 376	14 206
Luxembourgeois	155	-123	-503	-1 067	-1 302	-1 486	-1 691
Etrangers	3 787	3 767	8 163	12 142	8 922	10 862	15 897

Source : STATEC sur base du RNPP

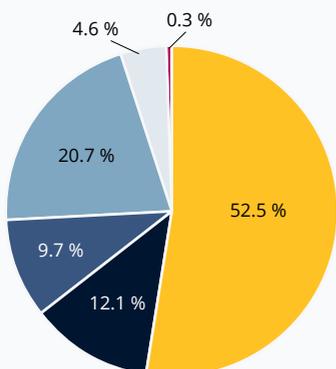
Les immigrations des Luxembourgeois ont augmenté de 62.9% depuis 1990, tandis que celles des étrangers ont progressé de 220.6%. Néanmoins, le nombre de Luxembourgeois qui quittent le pays augmente plus fortement que celui des étrangers. Il a été multiplié par environ quatre (+301.1%) depuis 1990, alors que celui des étrangers n'a été multiplié qu'environ par 1.5 (+152.7%). Cette tendance d'émigration des Luxembourgeois ne s'est pas atténuée durant la crise sanitaire liée au COVID-19, mais bien au contraire. En 1995, il y a eu pour la première fois un excédent de départs chez les personnes de nationalité luxembourgeoise (-40). Cet excédent s'est agrandi au cours du temps pour atteindre son maximum en 2022 (-1 691).

Si l'immigration était surtout italienne après la 2^e Guerre Mondiale, ce sont ensuite les Portugais qui prennent le relais. Par la suite, l'immigration s'est diversifiée même si les citoyens européens (UE-27) restent largement prédominants. En 2022, ces derniers sont responsables de 52.5% des immigrations, alors qu'en 2021, ils représentaient encore 68.2% des arrivées. La baisse relative de l'immigration de citoyens européens s'explique surtout par l'augmentation de l'immigration en provenance des autres pays européens, et surtout par le grand nombre de ressortissants ukrainiens qui sont arrivés en 2022 (4 268). En ce qui concerne les départs, les citoyens européens sont responsables de 83.8% des émigrations en 2022, contre 83.1% en 2021.

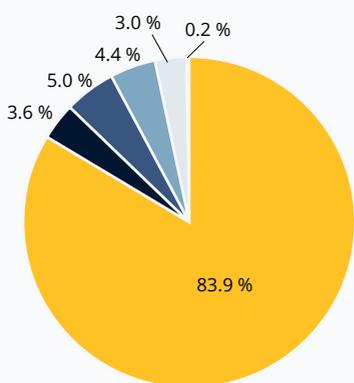
Après les citoyens européens, ce sont les Européens non membres de l'UE-27 qui immigrer (6 504, soit 20.7%) et émigrent (616, soit 3.6%) le plus. Ensuite, viennent les personnes de nationalité asiatique avec 3 813 immigrations (12.1%) et 864 émigrations (5.0%) devant les citoyens de nationalité africaine avec 3 048 immigrations (9.7%) et 518 émigrations (3.0%).

■ Graphique 10 : Immigrations et émigrations (année 2022)

Immigration



Émigration



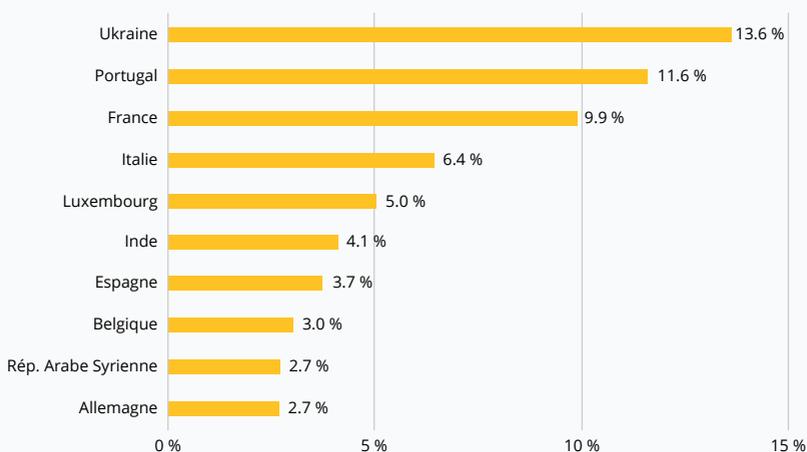
Source : STATEC sur base du RNPP

En 2022, les Ukrainiens représentaient la communauté qui a le plus immigré vers le Luxembourg. Suite à la guerre en Ukraine, 4 268 personnes de nationalité ukrainienne sont arrivées au Grand-Duché, soit 13.6% de l'ensemble des arrivants. En 2021, les Portugais étaient pour la première fois depuis 2013, les plus nombreux à migrer vers le Luxembourg (3 885 personnes). En 2022, ils étaient la deuxième communauté qui a le plus immigré vers le Luxembourg, avec 3 633 personnes, soit 11.6% de l'ensemble des arrivées. Après les Ukrainiens et les Portugais, ce sont les Français (3 107, 9.9%), les Italiens (2 020, 6.4%), les Luxembourgeois (1 582, 5.0%) et les Indiens (1 286, 4.1%) qui viennent le plus. Quant aux départs vers l'étranger, les Portugais sont en tête avec 3 547 personnes, soit 20.6% du total des émigrations devant les Luxembourgeois (3 273, 19.0%), les Français (2 565, 14.9%) et les Italiens (1 116, 6.5%).

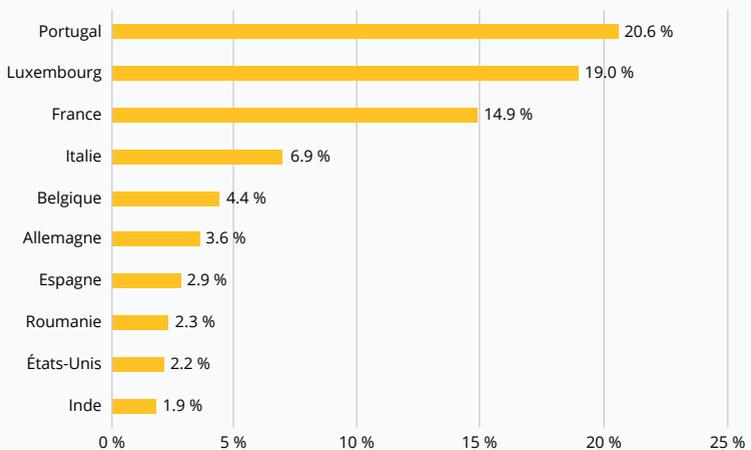
Les Ukrainiens, les Indiens et les Syriens (857, 2.7%) sont les seules nationalités en-dehors de l'UE-27 qui se trouvent dans le top 10 des immigrations vers le Luxembourg en 2022. Les Chinois (370) sont la troisième nationalité asiatique la plus représentée. Les Marocains (397 personnes) sont en tête du classement africain, devant les Erythréens (282). Les arrivants de nationalité brésilienne sont les plus nombreux du continent américain (488), suivis des personnes de nationalité américaine (425) et des Vénézuéliens (100).

Graphique 11 : **Top 10 des nationalités des immigrants et des émigrants en 2022 (en %)**

Arrivées



Départs

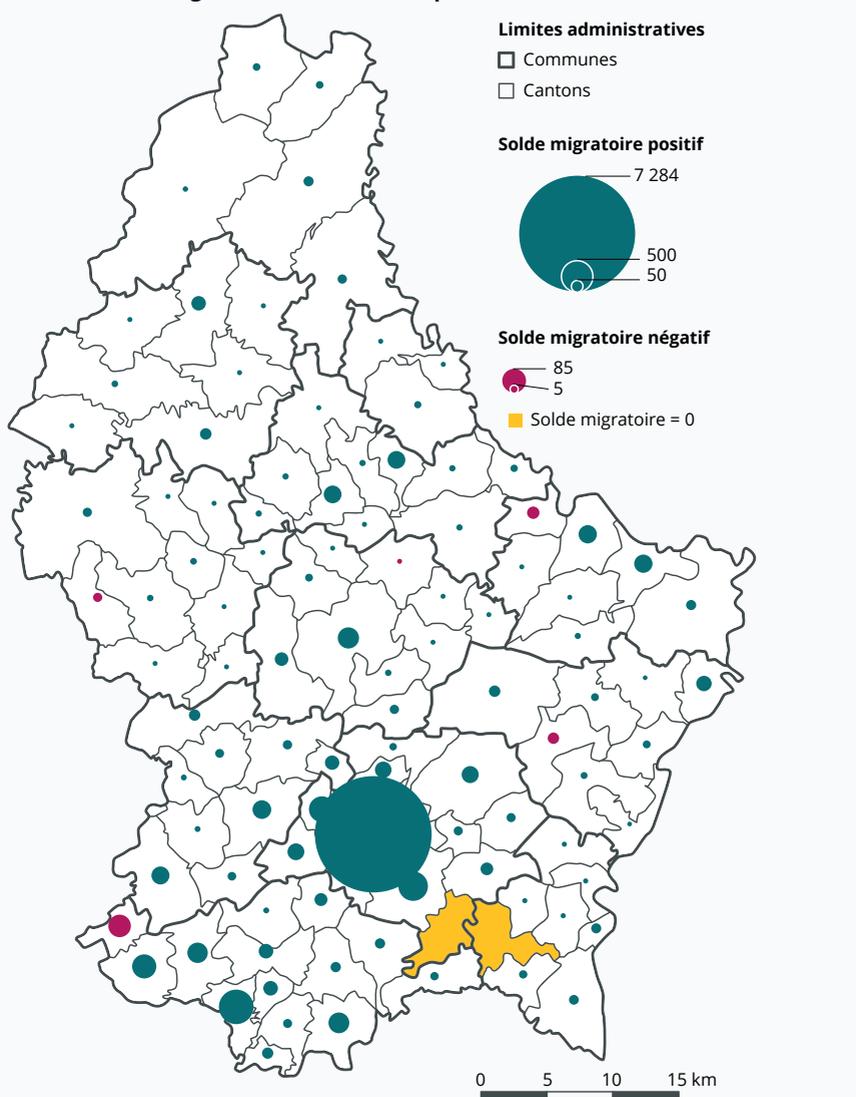


Source : STATEC sur base du RNPP

Au niveau des émigrations, ce sont également les citoyens européens qui quittent le plus le territoire luxembourgeois. Les ressortissants des Etats-Unis sont la 9^e nationalité (378 départs, 2.2% des émigrations) et les Indiens la 10^e nationalité (320, 1.9%) dans le top 10 des départs du Luxembourg en 2022. Les Brésiliens (185) et les Canadiens (65) sont sur le podium américain. Au niveau du continent asiatique, après les Indiens, ce sont les Chinois (170) et les Japonais (94) qui ont le plus émigré du Luxembourg. Concernant les ressortissants africains, les Camerounais (62), les Marocains (55) et les Erythréens (45) ont connu les plus fortes émigrations en 2022.

Au niveau communal, 95 communes présentent un solde migratoire international positif en 2022, 5 affichent un bilan négatif tandis que les communes de Dalheim et de Weiler-la-Tour connaissent autant d'immigrants que d'émigrants. C'est dans les communes de Luxembourg (+7 284), d'Esch-sur-Alzette (+618), d'Hesperange (+457), de Strassen (+395) et de Differdange (+358) que les soldes migratoires sont les plus élevés. Les soldes les plus négatifs sont observés à Pé-tange (-85), Beaufort (-26) et Betzdorf (-21).

■ Carte 7 : Solde migratoire international par commune en 2022



Source : STATEC sur base du RNPP, ACT

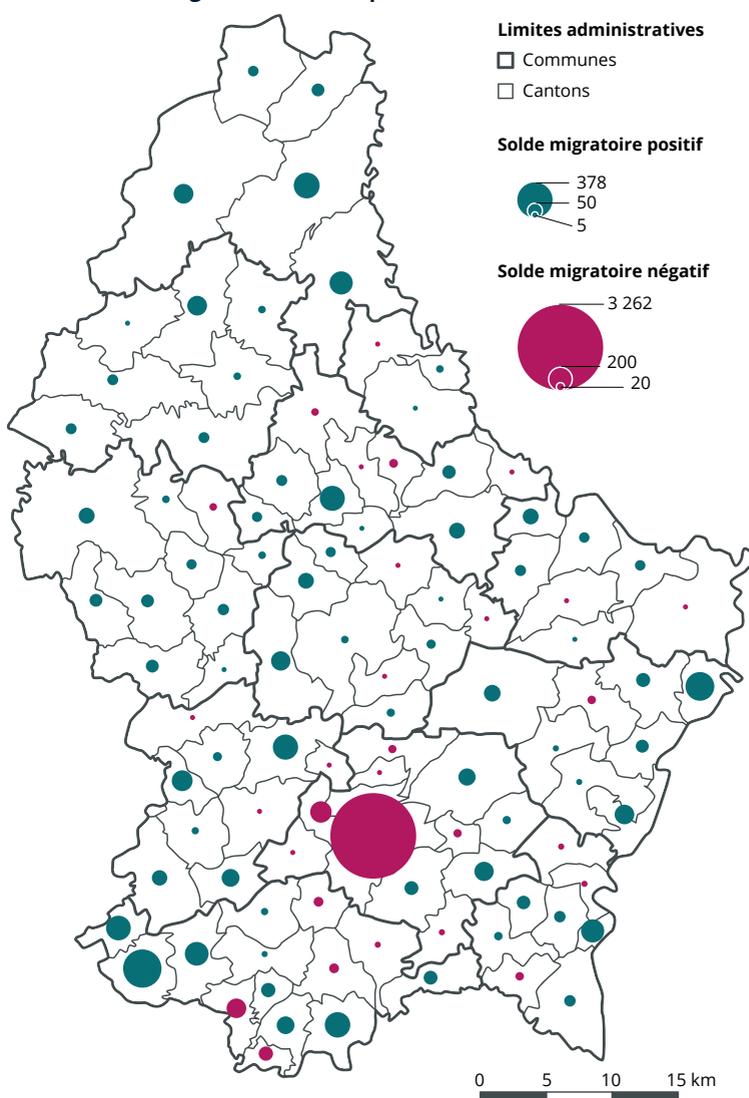
6. MIGRATIONS INTERNES



En 2022, 33 945 personnes ont déménagé d'une commune luxembourgeoise pour s'installer dans une autre commune du Grand-Duché. Ces changements de résidence au sein du territoire luxembourgeois sont appelés migrations internes. Les migrations à l'intérieur d'une commune et celles en provenance ou à destination de l'étranger ne sont pas prises en compte.

Avec 53.8% des migrations internes, les personnes de nationalité étrangère sont légèrement plus enclines que les Luxembourgeois à migrer d'une commune à l'autre. Les hommes sont également plus nombreux (51.4%) que les femmes à déménager à l'intérieur du pays. En termes d'âge, plus de la moitié des migrations internes sont effectuées par les jeunes adultes âgés entre 18 et 40 ans (52.4%) tandis qu'environ un quart d'entre elles correspondent aux personnes âgées entre 41 et 69 (24.9%). Les jeunes de moins de 18 ans en représentent 18.5% et les personnes âgées de 70 ans et plus 4.2%.

■ Carte 8 : Solde migratoire interne par commune en 2022



Source : STATEC sur base du RNPP, ACT

Au niveau des 102 communes, 72 présentent un solde migratoire interne positif. 30 communes affichent un bilan négatif. Dans les communes de Differdange (378), Mertert (219), Clervaux (176), Pétange (165) et Sanem (149), le solde migratoire interne est le plus élevé. A l'inverse, les communes de Luxembourg (-3 262), Strassen (-219) et Esch-sur-Alzette (-179) possèdent les soldes les plus négatifs. C'est surtout dans les communes urbaines du sud-ouest et dans les communes entourant la Ville de Luxembourg que les soldes migratoires internes sont négatifs, alors que l'inverse peut y être observé pour le solde migratoire international. La capitale luxembourgeoise et les communes avoisinantes, ainsi que les communes plus urbaines du reste du pays, attirent donc essentiellement des immigrants de l'étranger alors que les résidents luxembourgeois ont plus tendance à quitter l'agglomération de la Ville de Luxembourg, et les autres pôles urbains, à destination d'autres communes, souvent de type plus rural.





7. LES LUXEMBOURGEOIS À L'ÉTRANGER



Au 1^{er} janvier 2023, un peu plus de 122 000 personnes de nationalité luxembourgeoise vivent en-dehors du territoire luxembourgeois. La France est en tête des pays d'accueil pour ces derniers avec 31 480 Luxembourgeois. Puis viennent la Belgique (26 450), le Brésil (19 939) et l'Allemagne (19 621). Les trois pays limitrophes concentrent à eux seuls environ 63% des Luxembourgeois habitant à l'étranger. En cinquième et sixième position viennent les Etats-Unis (12 268) et la Suisse (2 693). Le nombre de Luxembourgeois au Brésil a plus que triplé au cours des trois dernières années, celui habitant aux Etats-Unis a presque été multiplié par 2.5. Cette augmentation est due au grand nombre d'acquisitions de nationalité de personnes résidant au Brésil et aux Etats-Unis qui ont profité de la procédure de recouvrement fondée sur la descendance d'un aïeul luxembourgeois à la date du 1^{er} janvier 1900.

On constate que le nombre de personnes ayant la nationalité luxembourgeoise établis à l'étranger augmente continuellement d'une année à l'autre (+50.1% entre 2020 et 2023). D'une part, il y a de plus en plus de Luxembourgeois qui quittent le Grand-Duché en s'installant dans un des trois pays voisins. D'autre part, nombreux sont les individus qui ont acquis la nationalité luxembourgeoise tout en habitant à l'étranger (cf. chapitre 4 sur les acquisitions de la nationalité luxembourgeoise).

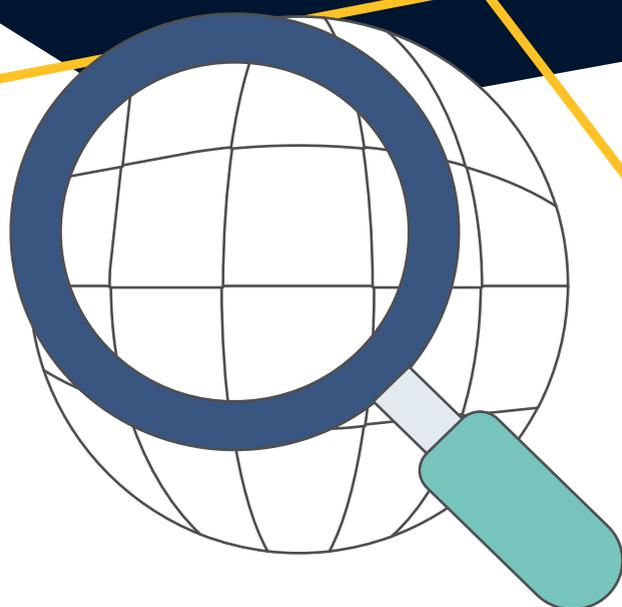
Tableau 12 : **Luxembourgeois établis à l'étranger selon le pays de résidence, 1^{er} janvier 2020-2023***

	2020	2021	2022	2023
Total	81 526	95 904	108 386	122 349
UE-27	64 424	71 831	77 959	82 493
France	22 772	26 569	29 663	31 480
Belgique	22 205	23 981	25 385	26 450
Allemagne	16 040	17 460	18 621	19 621
Portugal	453	629	775	975
Autriche	736	792	872	951
Espagne	528	567	650	761
Pays-Bas	558	593	633	696
Italie	570	603	631	664
Europe non UE-27	3 745	4 006	4 292	4 751
Suisse	2 269	2 368	2 525	2 693
Royaume-Uni	1 275	1 411	1 552	1 750
Afrique	316	338	363	413
Amérique	12 305	18 933	24 875	33 707
Brésil	6 363	10 999	14 105	19 939
Etats-Unis	5 060	6 833	9 501	12 268
Canada	477	575	649	723
Asie	517	563	653	699
Océanie	219	233	244	286

Source : CTIE

* Les données sont extraites du Registre National des Personnes Physiques (RNPP) et indiquent le nombre de Luxembourgeois ayant leur résidence à l'étranger. Ces données ne renseignent que les pays avec au moins 10 résidents luxembourgeois. De plus, le nombre n'est qu'indicatif dans la mesure où il peut y avoir des cas de décès, de naissances ou de personnes déménageant dans un autre pays sans que le RNPP en soit informé.

8. LE LUXEMBOURG EN COMPARAISON INTERNATIONALE



En comparaison avec l'UE-27 et les pays voisins, le Luxembourg se démarque essentiellement par une population moins âgée, une part d'étrangers très élevée et un solde migratoire particulièrement haut. Le Luxembourg présente également une espérance de vie parmi les plus élevées, aussi bien pour les femmes que pour les hommes. A contrario, le niveau de fécondité au Luxembourg est relativement faible.

Tableau 13 : Indicateurs démographiques luxembourgeois en comparaison avec les pays limitrophes et l'UE-27

	Luxembourg	UE-27	France	Belgique	Allemagne
Population*	660 809	448 387 872	68 070 697	11 754 004	84 358 845
Part des personnes de 0-24 ans (en %)*	27.1	25.5	29.5	28.1	24.0
Part des personnes de 25-64 ans (en %)*	58.2	53.4	49.6	52.4	53.9
Part des personnes de 65 ans et plus (en %)*	14.8	21.1	21.0	19.5	22.2
Part des étrangers (%)*	47.1	-	7.8	12.8	13.1
Indicateurs démographiques					
Nombre moyen d'enfants par femme**	1.38	1.53	1.84	1.60	1.58
Espérance de vie à la naissance**					
Hommes	80.5	77.2	79.3	79.4	78.4
Femmes	84.8	82.9	85.5	84.3	83.3
Taux de variation naturelle de la population**	3.4	-2.7	1.2	0.5	-2.6
Taux de solde migratoire plus l'ajustement statistique**	13.2	1.9	2.0	4.9	3.7
Taux brut de nuptialité**	3.0	3.9	-	3.5	4.3
Taux brut de divortialité**	2.2	1.7	-	1.9	1.7

Source : STATEC, EUROSTAT

* Au 1^{er} janvier 2023

** Année 2021

Annexe 1 : Luxembourg subdivisé en 12 cantons et 102 communes au 1^{er} janvier 2023



Source : STATEC, ACT



STATEC

Institut national de la statistique
et des études économiques

www.statistiques.lu



**RETROUVEZ LE
STATEC EN LIGNE ICI**



gd.lu/5pBD11